

LE LATIN EN PREMIERE SUPERIEURE

1- Le latin aux concours

Il n'existe au concours de l'ENS Lyon (LSH) d'épreuve de latin qu'à l'**oral**, du moins pour les spécialités qui sont préparées au lycée Saint-Sernin. Pour cette épreuve orale, vous avez le choix entre le **latin**, le **grec** et une **langue vivante** (épreuve de commentaire d'article de presse). A vous d'arrêter votre choix en tenant compte de votre goût, de vos compétences, de votre détermination.

Ceux qui hésitent sont invités, à la rentrée, à fréquenter à la fois le cours de langue vivante et celui de latin, le temps de se déterminer.

Chacune et chacun d'entre vous a le droit, **quelle que soit sa spécialité**, de choisir le latin à l'oral. Les mieux armés pour faire face à l'épreuve sont les élèves confirmés ; mais l'expérience a montré que des élèves grands débutants pouvaient aussi présenter cette épreuve avec succès.

Sachez que vous pouvez présenter une épreuve de latin tant à l'écrit qu'à l'oral des concours de recrutement aux **écoles de commerce**.

Et n'oubliez pas, si vous avez l'intention de passer aussi le concours de l'**ENS Ulm**, qu'une langue ancienne y est obligatoire à l'écrit.

A plus long terme, une épreuve de latin peut être présentée à l'oral du **CAPES** externe de Lettres modernes. L'**Agrégation de Lettres modernes** comporte une épreuve obligatoire de version latine (ou grecque) ; les **Agrégations d'espagnol et de philosophie** comportent une épreuve orale à l'occasion de laquelle les candidats peuvent choisir le latin.

2- Le latin hors concours

Même si vous ne souhaitez pas présenter d'épreuve de latin à un concours, vous pouvez néanmoins suivre un enseignement de latin.

Vous le ferez **de manière facultative** si vous estimez que cela est utile compte tenu de votre cursus, ou tout simplement par goût.

Vous le ferez **obligatoirement** si vous êtes spécialiste de **Lettres modernes**, que vous choisissiez ou non de présenter au concours de l'ENS Lyon l'épreuve orale de latin. Vous ne pourrez être dispensé de cet enseignement tout en étant Lettres modernes que si vous suivez la préparation aux écoles de commerce, de journalisme, ou si vous étudiez deux langues vivantes.

3- Horaires et niveaux

Il existe un cours de deux heures destiné aux élèves ayant suivi en Lettres supérieures le cours des **grands débutants**.

Il existe un cours de deux heures destiné aux élèves ayant suivi en Lettres supérieures le cours des **confirmés**.

Selon votre cas, vous vous inscrirez dans l'un ou dans l'autre. Si vous le jugez utile, vous pourrez aussi vous inscrire dans les deux.

4- Programme, épreuve et bibliographie

Le programme de l'oral de latin est celui que vous avez traité en 2017-2018 : « Le temps ». Cela signifie que vous serez interrogés à l'oral sur un texte en rapport avec ce thème-là.

L'épreuve consiste à traduire et commenter en vingt minutes un texte d'une longueur de 120 mots environ, préparé en une heure avec l'aide d'un dictionnaire. Ces vingt minutes sont suivies d'un entretien de dix minutes avec le jury. Si vous ne vous y êtes jamais entraînés, cela peut vous paraître redoutable ; cela cesse de l'être avec de l'entraînement.

Pendant les vacances, je vous conseille de veiller à ne pas perdre le contact avec le latin. Vous pouvez, pour cela, vous entretenir en vous procurant *Le latin pour les débutants*, de Micheline Moreau-Rouault, éditions Librio. Quel que soit votre niveau, il vous permettra de (re)faire le tour de la grammaire latine et de traduire des auteurs classiques.

Il existe un recueil d'articles intitulé *Le temps*, sous la direction de Philippe Guisard et Christelle Laïzé, éd. Ellipses. Il s'adresse spécifiquement aux élèves de CPGE.

Consultez enfin le site du lycée, sur lequel seront bientôt publiées trois communications faites pendant la journée d'étude du 22 mai dernier sur « Le temps ».

Si vous avez des précisions à me demander ou des questions à me poser, n'hésitez pas à le faire en m'écrivant à l'adresse suivante : jean-luc.levrier@ac-toulouse.fr.

Bien à vous.

Jean-Luc Lévrier